

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2009: SB36

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Administratrices et administrateurs des affaires
Administrations scolaires relevant de l'article 68

EXPÉDITEUR: Andrew Davis
Directeur
Paiement de transferts et rapports financiers

DATE: Le 9 Septembre 2009

OBJET: Formulaire des états financiers de 2008-2009 pour les
administrations scolaires relevant de l'article 68

Formulaires pour les états financiers 2008-2009

Il me fait grandement plaisir de vous informer que les formulaires pour les états financiers 2008-2009 ainsi que les guides et les directives connexes sont maintenant accessibles par le lien États financiers sur le site Web, au <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Aucune instruction particulière ne sera remise aux vérificateurs. Les informations présentées en annexe et les assurances de vérification devront être conformes aux exigences présentées dans les manuels de l'ICCA.

Remise des états financiers

Les administrations scolaires relevant de l'article 68 doivent remettre au plus tard le 16 novembre 2009 le fichier électronique de leurs états financiers à l'adresse de courriel ministérielle suivante:

financials.edu@ontario.ca

Lorsque la version électronique des notes relatives aux états financiers existe, elle doit être envoyée aux agents financiers du ministère.

Les administrations scolaires relevant de l'article 68 doivent aussi transmettre deux copies signées des versions imprimées des états financiers, du rapport de vérification et des notes annexées aux états financiers à la personne et à l'adresse suivantes :

M^{me} Diane Strumila
Directrice de projet, Service des subventions
Direction du paiement de transferts et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2

Remises tardives

Il est essentiel que les comités soumettent leurs renseignements avant la date limite prévue afin que le rapport provisoire pour le budget provincial soit rédigé.

Des pénalités pourraient être mises en place et le flux de trésorerie habituel d'un conseil pourrait être réduit de 50 % si le conseil n'a pas remis ses états financiers avant la date limite du 16 novembre 2009. Jusqu'à ce que le document soit entre les mains du Ministère, ce dernier reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans les paiements mensuels le montant total retenu jusqu'à ce moment-là.

Renseignements

Si vous éprouvez des difficultés à accéder aux fichiers électroniques du site extranet du Ministère, ou si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre agent des finances au Ministère, Brenda Shaw, au 519 667-2040 or brenda.shaw@ontario.ca.



Andrew Davis

cc: Directrices et directeurs de l'éducation